CSE F3 RÉSEAU • 18 -19 NOVEMBRE 2026

CSE EN BREF !

L'essentiel des débats, sans détour.

À LA UNE /

Des JT raccourcis en 2027 : quelle ambition pour l'information régionale ?

JT régionaux : des éditions raccourcies en 2027 ?

Le sujet n'était pas prévu à l'ordre du jour mais il s'est invité par effraction : une élue nous apprend que le directeur de l'information de France Télévisions vient d'annoncer pour 2027 une réduction de la durée des éditions d'information sur le réseau régional, à certaines périodes de l'année. Un tour de passe-passe, pour éviter la généralisation des JT mutualisés qui commencent à faire tâche sur une chaine dite de proximité ? Ou cela se cumule-t-il avec les mutualisations ? Quelle partie de nos JT serait amputée ? L'information régionale ou la partie nationale ? A ce stade, aucune réponse n'est apportée en CSE. Une période d'environ 5 à 7 semaines a été évoquée, sans arbitrage pour l'heure.

Pool des équipes légères dans le Réseau

Deux ans après son transfert de La Fabrique vers le Réseau France 3, le pool des équipes légères affiche une activité stable mais très disparate selon les régions, on est loin du développement de l'activité promis. Côté emploi, les engagements ne sont pas tenus, trois postes restant toujours vacants, La direction répète que l'activité ne nécessite pas de les combler, mais continue de recourir à l'externalisation de l'activité quand elle n'a plus assez de techniciens pour répondre aux commandes…

Montage sur Adobe Premiere : le montage aux monteurs !

Interpellée par le liminaire de la CGT, la direction ne cache pas que certains journalistes du réseau utilisent le logiciel Adobe Premiere pour monter des formats courts en vertical. Le directeur du réseau régional précise qu'il s'agit d'une poignée de journalistes, et fait valoir leurs compétences acquises lors de précédentes expériences dont il serait dommage de se passer. Un véritable gâchis ! dit-il.
Les élus rappellent qu'un format court n'est pas nécessairement un simple assemblage, et qu'une vidéo d'une minute peut nécessiter un travail de montage important relevant des compétences des monteurs.
Si une antenne comme celle d'Amiens s'impatiente de pouvoir fabriquer davantage de vidéos verticales pour les réseaux sociaux, qu'elle commence par former les monteurs qui le demandent depuis des mois. Car les expériences des autres antennes qui ont mis en place ces formations montrent que le travail avec un monteur reste la solution la plus efficace en termes de rapidité d'exécution et de qualité pour ce type de fabrications, quelles que soient leurs durées.
La direction s'est finalement engagée à demander la suspension de cette pratique sauvage partout où elle a lieu.

L'emploi en berne

Le bilan de l'emploi à juin 2026 le confirme, les équivalents temps pleins (ETP) sont en net recul : -50 ETP pour le réseau régional et -28,4 pour la Fabrique (juin 2026 vs juin 2025). Les non permanents sont les premiers touchés, et les métiers techniques la première cible.

Nos JT sur la chaîne YouTube, c'est aujourd'hui

Autre surprise de ce CSE, nous apprenons en marge de la séance par le biais d'une élue, que la chaine « ombrelle » YouTube nommée « France TV ICI vos TV régionales » sera lancée le 19 novembre… Le directeur du Réseau France 3 semble le découvrir également, sans trop comprendre où est le problème. Le sujet est pourtant brûlant puisque les reportages utilisant des musiques issues de labels officiels risquent d'être systématiquement bloqués par YouTube pour cause d'atteinte aux droits d'auteurs. Seule solution, piocher des musiques au mètre sur la plateforme France TV Synchro… Les monteurs et journalistes vont devoir s'armer de patience et revoir sérieusement à la baisse leurs exigences pour y dénicher des morceaux convenables.

Pour les reportages « non compatibles », leurs auteurs seront-ils consultés avant qu'ils soient modifiés ?

En attendant que tous les reportages soient mis en conformité avec ces règles, on se demande bien ce que la chaine va bien pouvoir diffuser…

OverDrive, le naufrage

Contrairement aux bruits de couloirs propagés par certains chefs de centre, le retour d'expérience sur l'automate de fabrication OverDrive déployé depuis juillet à Poitiers est alarmant, paroles des expertes qui suivent le déploiement : perte de sens au travail, qualité empêchée, charge mentale accrue et marges de manœuvre réduites. Le rapport évoque un profond hiatus entre la perception de la direction et celle des salariés exploitants, tant en termes de flexibilité de l'outil qu'en termes de qualité technique. Pour les salariés, même après 4 mois d'utilisation, « la machine prend le dessus et empêche de gérer les imprévus ». La qualité de fabrication s'en ressent, mais aucun critère d'évaluation n'ayant été mis en place, la direction ne constate pas de problèmes majeurs. Du moment que quelque chose sort du poste…

À vouloir gagner des ETP à tout prix, la direction semble oublier l'essentiel : la qualité éditoriale et la santé des salariés.

La suite après Poitiers : changement d'outil ! Exit OverDrive, remplacé par Mosart de Viz'art, après un nouvel appel d'offre dû à un renouvellement d'appel d'offres obligatoire au bout de huit ans, huit années de fiascos successifs depuis le début du projet à Rouen, et des centaines de milliers d'euros gâchés. Les initiateurs de ce projet ne sont plus là mais les dirigeants actuels s'entêtent dans cet aveuglement dogmatique dont la finalité est de supprimer 1 poste en régie. Le comble de la gabegie est atteint quand le directeur technique du réseau confirme que l'OverDrive de Poitiers, à peine installé, sera mis à la poubelle pour laisser place à Mozart de Viz'art.

A peine le résultat de l'appel d'offres annoncé, **Mosart de Viz'art** a été installé à Reims. Mais avec quels tests en conditions réelles ? Quelles garanties pour les techniciens vidéo ? Et quels enseignements tirés du fiasco de Poitiers ? La mise à l'antenne est annoncée pour mars 2027. Un nouveau grand saut technologique, mais cette fois, sans filet !

Et aucune garantie que les suppressions de poste ne soient pas amplifiées avec le nouveau système. Sur son site internet, l'éditeur de Mosart de Viz'art affirme qu'une seule personne peut piloter une régie avec son assistant.

Les élus ont vivement réagi en adoptant à l'unanimité une résolution pour exiger une information-consultation du CSE sur le projet et la suspension du déploiement en cours à Reims. Si la direction refuse, le CSE saisira la justice.